

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021

### 2021 – 96 APPROBATION DU CRAC GRDF POUR 2020

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 16 décembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 09 décembre 2021, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 16

Votants : 16

**Titulaires présents :**

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay  
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

**Délégués titulaires absents :**

Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval (excusé)  
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique (excusé)  
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)  
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)  
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)  
Monsieur Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon (conflit d'intérêt – non présent)  
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (conflit d'intérêt – non présent)

**Secrétaire de séance :** Monsieur Frédérick DUNET

Affichage le 30 décembre 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'énergie,

Vu la loi n°2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières,

Vu les statuts du SYDELA, et notamment son article 4-1,

Vu les contrats de concession ou conventions de délégation de service public dont le SYDELA est gestionnaire, et notamment le traité de concession pour la distribution publique en gaz naturel entre le SYDELA et GRDF, signé le 24 janvier 2014 ;

Considérant qu'en tant qu'Autorité Organisatrice de Distribution de Gaz, le SYDELA est compétent dans la gestion de l'alimentation en gaz pour le compte de 74 communes adhérentes, que ce soit via un contrat de concession individualisé ou mutualisé,

Considérant que le concessionnaire doit établir annuellement un compte-rendu d'activité (CRAC), conformément au décret n° 2016-495 du 21 avril 2016 relatif au contenu du compte rendu annuel de concession transmis par les organismes de distribution de gaz naturel aux autorités concédantes,

Considérant que le compte-rendu d'activité pour l'année 2020 a été transmis aux services des autorités concédantes le 16 décembre 2021 et qu'il a été présenté à l'ensemble des élus au Comité, pour débat en Comité,

**Le Comité syndical décide, à l'unanimité :**

- **De prendre acte, que le rapport d'activité du concessionnaire de service public de distribution du gaz pour l'année 2020, a été remis au SYDELA et débattu au Comité Syndical du 16 décembre 2021.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**

